Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



STT du CHU de Québec/ INFO

www.sttchu.com



Informations et consignes du 1er octobre 2020 en lien avec la COVID-19

INFORMATIONS CLINIQUES

LE PORT DU MASQUE DE PROCÉDURE POUR TOUS!

Le comité tactique, après analyse du contexte pandémique actuel et des nouvelles directives émises par le MSSS, prend la décision d'exiger à compter de vendredi le 2 octobre, le port obligatoire du masque de procédure pour tous les intervenants, visiteurs ou usagers du CHU. Des masques de procédures seront distribués à tous les usagers ou visiteurs dès leur entrée sur l'un de nos sites. Des masques de procédures seront disponibles dans tous les lieux de travail de l'établissement pour les travailleurs.

Le port du masque de procédure est obligatoire, dès l'arrivée au poste de travail. Les seules exceptions à cette règle sont :

- Le port du couvre-visage est permis pour l'intervenant entre l'entrée d'un site et son poste de travail et vice versa.
- Le retrait du masque de procédure est permis uniquement pour manger ou boire en respectant la distanciation physique (deux mètres ou barrière physique). Le masque de procédure doit être remis immédiatement après avoir terminé de manger ou boire.
- Le retrait du masque de procédure est autorisé lorsqu'un intervenant travaille dans un bureau fermé et que la distanciation physique est respectée (deux mètres ou barrière physique par exemple un paravent, ou plexis).

Ces mesures sont essentielles pour assurer la santé et sécurité des usagers, visiteurs et intervenants du CHU, nous comptons sur votre collaboration.

Port des équipements de protection individuelle et application des mesures disciplinaires

L'augmentation de la transmission communautaire de la COVID-19, les risques d'éclosion dans nos milieux de travail, les obligations légales de l'employeur en lien avec la santé et sécurité de ses employés et afin d'assurer que tous peuvent travailler dans un milieu de travail où les risques sont contrôlés, nous ne pourrons plus tolérer de situation où les personnes salariées ne respectent pas le port conforme et approprié des équipements de protection individuelle. En ce sens, des mesures administratives ou disciplinaires advenant le non-respect de cette directive seront prises.

Des laboratoires sous pression

La pression exercée sur les laboratoires de microbiologie du CHU qui effectuent les analyses pour les tests de dépistage COVID est colossale. Les technologistes médicaux travaillent jour et nuit afin d'émettre les résultats dans les plus brefs délais possible. Actuellement, le nombre élevé d'appels parvenant au laboratoire ralentit le travail des technologistes et conséquemment l'émission des résultats. **Nous vous demandons de ne pas appeler au laboratoire pour faire prioriser un spécimen ou pour obtenir un résultat.** Les analyses sont effectuées strictement en respect des priorités émises par le MSSS. Les résultats sont émis par télécopieur et sont disponibles dans Cristal Net et au DSQ. S'ils ne sont pas disponibles, c'est qu'ils sont toujours en cours d'analyse.

Les escouades de distanciation physique reprendront au début de la semaine prochaine!

Merci aux volontaires qui feront des tournées dans nos milieux afin de rappeler l'importance de la distanciation physique. L'ensemble des escouades se répartira la tournée des secteurs de tous nos hôpitaux/centres afin que tous les secteurs soient visités, et ce, sur chaque quart de travail. Les manquements face à cette mesure sont souvent en cause lorsque des éclosions surviennent. Prends pas de chance, garde tes distances!

Odeur des produits désinfectants

Nous avons été informés que certaines personnes n'utilisent pas le gel désinfectant en raison de l'odeur du produit. Nous réitérons l'importance de l'hygiène des mains et d'utiliser les produits mis à votre disposition répondant aux normes de la PCI, même si l'odeur n'est pas agréable.

Nous vivons toujours des défis du côté des cartouches de remplissage pour les distributeurs à palettes bleues et que des contenants de 4 litres ont été installés dans les entrées principales pour diminuer la pression sur les cartouches afin de prioriser dans les unités de soins. D'autre part, bien que nous soyons soumis aux produits disponibles sur le marché, nous évaluons d'autres solutions quant au produit utilisé actuellement dans les entrées afin d'en trouver avec de meilleures odeurs.

Formations en temps de COVID

Considérant que la mission d'enseignement du CHU doit être préservée, de même que le maintien et le développement des compétences de la main d'œuvre, la plupart des activités de formations cliniques et non cliniques sont maintenues. Afin de maintenir la qualité et la sécurité des soins offerts aux patients, il est essentiel qu'une offre de formation demeure active au sein de notre établissement. Si le contexte et les objectifs pédagogiques des formations le permettent, il est recommandé que les formations soient offertes en mode virtuel.

Si ce n'est pas possible, voici un rappel des mesures à respecter pour les formations offertes en présence :

- Absence de symptômes
- Respect de la distanciation
- Port du masque de procédure EN TOUT TEMPS
- Respect du nombre limite de personnes par salle
- Hygiène des mains et désinfection des lieux
- Limiter la durée de l'activité au minimum

Une liste des formations cliniques qui seront reportées est déposée sur <u>le site COVID</u>. Cette liste comprend les activités de formation reportées entre le 5 octobre et le 19 novembre inclusivement. Si une formation n'apparaît pas dans cette liste, cela signifie que l'activité est maintenue.

Ateliers psychosociaux "Aider sans Se nuire "

Après une première expérimentation positive réalisée cette semaine à l'HEJ, la DSM, en collaboration avec la DRHCAJ, offrira pour tous les sites du CHU, des ateliers de soutien psychosocial intitulés « Aider sans Se nuire ».

Ces ateliers permettent d'aborder les thèmes comme l'usure de compassion et la résilience en contexte de pandémie tout en identifiant des stratégies adaptatives personnelles et collectives.

Les ateliers, rémunérés, sont d'une durée de 60 minutes. Ils sont offerts à l'ensemble du personnel avant ou après le quart de travail ou après entente avec le supérieur immédiat. 15 personnes maximum seront admises pour respecter la distanciation physique.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire par courriel, auprès de M^{me} Judith Beugré (judith.beugre.contractuel@chudequebec.ca) ou par téléphone au poste 53975.

SITES	CHUL	HSS	HSFA	HDQ	HEJ
SALLES	S Amphithéâtre Fisher	L0-19	Amphithéâtre A0-202	Amphithéâtre CRCEO	Amphithéâtre Irma-LeVasseur
DATES ET HEURES	13 octobre 8 h 30 à 9 h 30	14 octobre 8 h 30 à 9 h 30	26 octobre 8 h 30 à 9 h 30	19 octobre 8 h 30 à 9 h 30	20 octobre 8 h 30 à 9 h 30
	14 octobre 14 h à 15 h	28 octobre 14 h à 15 h	26 octobre 14 h à 15 h	19 octobre 14 h à 15 h	29 septembre 14 h à 15 h
	13 octobre 16 h 15 à 17 h 15	28 octobre 16 h 15 à 17 h 15	26 octobre 16 h 15 à 17 h 15	21 octobre 16 h 15 à 17 h 15	20 octobre 16 h 15 à 17 h 15

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA GESTION DES ENTRÉES ET TRAJECTOIRE DES PATIENTS

Précisions sur la gestion des proches aidants

Les processus de gestion des entrées ont été mis en fonction dès 8 h ce matin pour filtrer et accepter seulement les personnes autorisées. C'est donc depuis ce matin que le personnel des entrées communique avec les unités de soins pour confirmer si la personne est autorisée ou non. Si ce n'est déjà fait, les unités doivent dès maintenant commencer l'identification des personnes autorisées à se rendre au chevet de leur proche et apposer les bracelets.

La procédure pour les bracelets est disponible sur le site COVID. https://www.chudequebec.ca/visites-et-accompagnements.aspx/#Proches

Vous trouverez également document expliquant le processus des entrées sur le site COVID

Patients tièdes et chauds en imagerie

Il arrive que les départements d'imagerie médicale reçoivent des patients tièdes et chauds, sans être avertis préalablement. Il s'agit principalement de patients hospitalisés ou provenant de l'urgence. Nous vous rappelons qu'il est important que les demandes d'examen soient bien complétées et qu'elles indiquent clairement le statut COVID (ou tout autre isolement) du patient. De plus, veuillez vous assurer que tous les usagers portent un masque de procédure lors de leur transport en imagerie.

Attention - portes sécurisées

À tous les employés qui utilisent les portes d'accès munies d'un lecteur de carte, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de faire entrer des patients, des proches aidants ou accompagnateurs en même temps que vous. Vous devez les diriger vers les portes d'entrée réservées au public. Toutes ces personnes doivent être questionnées avant de circuler dans l'établissement.

Le site Web COVID-19 <u>www.chudequebec.ca/corovirusinfos</u> est la source d'information officielle pour tous les intervenants du CHU de Québec-Université Laval.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre comité exécutif

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



STT du CHU de Québec/ INFO

www.sttchu.com

